



CHALLENGE DE FRANCE

Epée M13

Individuel Samedi 14 juin 2025 Quota Régional

Par équipe Dimanche 15 juin 2025 (2 dames /2 hommes) ouvert à tous

Lieux de la compétition :

Palais des Sports (Emilie WOLF)

Avenue de St Dié 88 000 EPINAL

ET

Gymnase St Exupéry

Rue du Haut des Etages 88 000 EPINAL



M13 HOMMES Epreuve individuelle		
APPEL	SCRATCH	Début des poules
<p>7h00</p> <p>Pointage</p> <p>au Palais des sports</p> <p>Avenue de St Dié</p> <p>88 000 EPINAL</p> <p>OUVERTURE DE LA SALLE 6H45</p>	<p>7h30</p>	<p>8h00</p> <p><u>Les poules</u> se dérouleront sur les 2 gymnases.</p> <p><u>Le tableau</u> sera au Palais des Sports</p>

M13 DAMES Epreuve individuelle		
APPEL	SCRATCH	Début des poules
<p>9h30</p> <p>Pointage</p> <p>au Gymnase St Exupéry</p> <p>Rue du Haut des Etages</p> <p>88 000 EPINAL</p> <p>OUVERTURE DE LA SALLE 6H45</p>	<p>10h00</p>	<p>10h30</p> <p><u>Les poules</u> se dérouleront au Gymnase St Exupéry</p> <p>T 128 au Gymnase St Exupéry</p> <p>T 64 au Gymnase St Exupéry</p> <p>A partir du T 32 au Palais des sports</p>

Article 1 – Formule et Règlement / Epreuve individuelle:

Tour de poule à 7 ou 6, avec décalage par club sans élimination

Tableau d'élimination direct

Article 2 – Arbitrage / Epreuve individuelle

Les clubs devront fournir 1 arbitre pour 4 tireurs (garçons et filles cumulés) et deux arbitres à partir de 9 tireurs.

Niveau d'arbitrage requis de « Formation Régionale » ou « Départemental » après accord de la CRA et du CTS

Les clubs devront mettre l'arbitre à disposition de l'organisateur du début à la fin de la compétition.

En cas de surplus d'arbitre, le club se réserve le droit de ne pas retenir certains arbitres. Vous serez informé par mail. Si vous n'avez pas d'arbitre, merci de nous contacter

Article 3 – Inscriptions et Droit d'engagement /Epreuve individuelle:

sur l'extranet FFE au plus tard Le mercredi 4 juin 2025 à 23h59

Article 4 – Droit d'engagement / Epreuve individuelle:

10€ par tireur sur Helloasso .

- Si l'inscription n'est pas faite dans le délai imparti, le tireur pourra s'inscrire jusqu'à la veille en s'acquittant d'une majoration de 5 fois le montant initial soit 50€

Lien sur Hello Asso pour les engagements
Même code pour les engagements Hors délai

<https://www.helloasso.com/associations/societe-d-escrime-spinalienne/evenements/challenge-de-france-m13-epee-individuel>



EPREUVE PAR EQUIPE

	Epée M13 Epreuve par équipe		
	Pointage au Palais des sports Avenue de St Dié 88 000 EPINAL		
OUVERTURE DE LA SALLE 7H30			
	APPEL	SCRATCH	DEBUT DES ASSAULTS
Equipe Mixte	8H30	9h00	9H30

Article 1 – Formule et Règlement / Epreuve par équipe :

Les équipes sont constituées de 4 tireurs minimums (2 dames et 2 hommes avec 2 remplaçants possibles 1 dame et 1 homme.

Si vous n'avez pas d'équipe et que vous voulez participer, nous contacter car possibilité de constituer des équipes inter-club jusqu'à la veille de la compétition.

Chaque rencontre se déroule en 8 relais, au cours desquels chaque tireur rencontre les 2 tireurs du même sexe de l'équipe adverse. Chaque relais se tire en 4 touches 2 minutes soit 32 touches pour la rencontre.

On tire au sort l'ordre des matchs, haut ou bas, ainsi que le genre qui termine la rencontre .

Remplacements Le capitaine d'équipe peut procéder à un remplacement par sexe une fois par rencontre, les remplacements suivent la même règle que pour les relais par équipes.

Formule Tableau d'élimination directe, toutes les places sont tirées.

- **1ère Division** : Les équipes de 1 à 8

- **2ème division** : Les équipes de 9 à 16

- **3ème division** : Les équipes de 17 à plus

L'organisateur et le DT pourront prendre la décision d'adapter la formule en fonction du nombre de participants

Compétition _____

Piste n° _____

Arbitre _____

Résultat _____ bat _____



EQUIPE 1 :			
Haut	A	1	Ga
	B	2	Ga
	C	3	Fi
	D	4	Fi
			RG
			RF

_____ à _____
Signatures des capitaines

3 ou B	2 ou C	4 ou A	1 ou D	3 ou A	1 ou C	4 ou B	2 ou D
--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------

1 2 3 4	5 6 7 8	9 10 11 12	13 14 15 16	17 18 19 20	21 22 23 24	25 26 27 28	29 30 31 32
Match n°1	Match n°2	Match n°3	Match n°4	Match n°5	Match n°6	Match n°7	Match n°8
1 2 3 4	5 6 7 8	9 10 11 12	13 14 15 16	17 18 19 20	21 22 23 24	25 26 27 28	29 30 31 32

7 ou E	5 ou G	8 ou F	6 ou H	8 ou E	5 ou H	7 ou F	6 ou G
--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------

EQUIPE 2 :			
Bas	E	5	Ga
	F	6	Ga
	G	7	Fi
	H	8	Fi
			RG
			RF

Remarques / Commentaires

4 touches
3 minutes

Ordre des matchs si Fi commencent		Ordre des matchs si Ga commencent	
1	3 / 7	1	B / E
2	2 / 5	2	C / G
3	4 / 8	3	A / F
4	1 / 6	4	D / H
5	3 / 8	5	A / E
6	1 / 5	6	C / H
7	4 / 7	7	B / F
8	2 / 6	8	D / G

Article 2 – Arbitrage / Epreuve par équipe :

Niveau d'arbitrage requis de « Formation Régionale » ou « Départemental » après accord de la CRA et du CTS

1 arbitre pour 1 équipe

2 arbitres pour 3 équipes

Les clubs devront mettre l'arbitre à disposition de l'organisateur du début à la fin de la compétition.

En cas de surplus d'arbitre, le club se réserve le droit de ne pas retenir certains arbitres. Vous serez informé par mail. Si vous n'avez pas d'arbitre, merci de nous contacter.



Article 3 – Inscriptions et Droit d'engagement /Epreuve par équipe

sur l'extranet FFE au plus tard le mercredi 4 juin 2025 à 23h59

Article 4 – Droit d'engagement/Epreuve par équipe :

40€ par équipe sur Helloasso .

Si l'inscription n'est pas faite dans le délai imparti, le tireur pourra s'inscrire jusqu'à la veille en s'acquittant d'une majoration de 5 fois le montant initial soit 200€

Lien sur Hello Asso pour les engagements (même code pour les engagements hors délai)

<https://www.helloasso.com/associations/societe-d-escrime-spinalienne/evenements/challenge-de-france-m13-pee-equipe>



Article 5 – Récompenses Epreuves individuelles et Equipes :

Médailles et Lots surprises

Pour les équipes : les 4 premières équipes de chaque division seront récompensées.

Article 6 – Renseignements complémentaires :

escrime-spinalienne@bbox.fr ou **03.29.33.28.40**

Article 7 – Résultats : <https://engarde-service.com/>

Article 8 – Directoire technique :

Il sera composé sur place avant le début de la compétition et sera chargé de trancher tout litige le jour de l'épreuve. Il pourra être amené à prendre toute décision utile en conformité avec les règlements F.I.E. et F.F.E. pour le bon déroulement de la compétition.

Article 9 – Responsabilités :

Les tireurs participent à l'épreuve sous leur propre responsabilité conformément au Règlement Intérieur de la F.F.E.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident et de perte de matériel .

Article 10 – Equipement :

L'équipement doit être conforme aux normes de sécurité de la F.F.E.

Restauration : Une buvette sera ouverte sur place durant toute la compétition :



**PATES LORRAINS
PANINIS
KNACKS
CROQUE MONSIEUR
PIZZA
PÂTES**

**CRÊPES
Café, thé
Boissons**



Hébergements recommandés :

Hôtel Ibis



Epinal

21, quai Marechal de Contades – 88000 EPINAL – 03 29 64 28 28

GPS : 48.177142 - 6.449048

Hôtel Ibis Budget



Epinal

Rue des Rapailles, ZA de la Roche – 88000 EPINAL – 0892 68 31 89

GPS : 48.185631 - 6.473297

à 400 m du Palais des Sports

Hôtel Mercure Epinal



Centre

13 place Emile Stein – 88000 EPINAL – 03 29 29 12 91

GPS : 48.173116 – 6.445488

Les Nids Du Lac et La Table du Lac - Au bord du Lac de Bouzey

Cottage / Mobiwood / Woodlodge

[03 29 82 49 41](tel:0329824941)

<https://lesnidsdulac.com/>



Nos partenaires

